PROJET 2025-2028



Animation Collective Famille





TABLE DES MATIÈRES

Préambule	1
L'agrément du projet famille	3
Un projet famille pour	4
Une référente famille pour	5
Le projet famille au service d'une politique familiale	6
Du schéma départemental des services aux familles 2019-2023 aux famille 2021-2024	, •
La démarche de renouvellement	10
La participation, plus-value du centre social	10
Evaluation du projet famille 2021-2024	12
Diagnostic de territoire spécial familles	19
Des modes de garde en tension	20
Des services publics qui se dégradent	20
Une précarité exacerbée	20
La galère des mères : où sont les papas ?	20
L'enfance, terreau des dominations	21
Une inclusion au pied de biche	21
Notre projet famille 2025-2028	23
Du projet social	26
Au projet famille	27
Budget 2025-2028	30
Annexes	31
Fiches action	31
Pamarciaments	27



PRÉAMBULE

La famille fait l'objet de toutes les attentions de notre centre socio-culturel. L'Animation Collective Famille de LA Maison Pop' s'inscrit dans le cadre d'un agrément et d'un financement spécifiques attribués par la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime. Ce projet famille, en adéquation avec le projet social global de LA Maison Pop', vise plus particulièrement à répondre aux problématiques familiales identifiées sur notre territoire, à soutenir les parents dans leur rôle éducatif, à renforcer les liens familiaux. La mise en œuvre de ce projet repose sur une démarche participative et co-éducative réunissant les parents, les enfants, les acteurs du territoire et LA Maison Pop'. L'Animation Collective Famille de LA Maison Pop' est coordonnée par la Référente Famille, Edwige Bellicaud.

Au moment où nous finalisons l'écrit de ce projet, l'été est là, même si la météo et le climat de manière générale sont bouleversés, le calendrier scolaire nous l'indique : ce sont les grandes vacances! Grandes, parce que pour certains parents et certains enfants, la pause sera longue. Quelques-un·es devront se séparer de leurs enfants plusieurs semaines, se partageant la garde avec l'autre parent ou les confier aux grands-parents. Certain·es jongleront entre plusieurs modes de garde car ce sont des journées sans école et les parents travaillent. D'autres apprécieront cette pause bénéfique dans un quotidien trépidant rythmé par le travail, l'école, les activités extrascolaires, les rendez-vous médicaux.

L'accès aux vacances pour les familles est source d'inégalités parmi tant d'autres mises en exergue lors de l'évaluation de notre projet social et de l'actualisation de notre diagnostic du territoire. En effet, lors de notre démarche de renouvellement de projet social, il est apparu que la mission éducative et de soin, des parents à l'égard de leurs enfants, pouvait être parfois difficile à mener. Cela est d'autant plus vrai lorsque s'ajoutent des difficultés liées au handicap, à la monoparentalité, à l'isolement social, à la pauvreté. La prise en charge des enfants au quotidien demeure encore très inégale entre les femmes et les hommes et pas uniquement quand le couple est séparé. Un



modèle patriarcal résiste malgré une évolution de la famille où souvent les deux parents sont actifs. De manière générale la charge mentale est bien plus lourde pour les mamans que pour les papas, conduisant certaines à ne plus s'épanouir dans leur rôle de parent.

En 2024, l'étendard de la parentalité est érigé bien haut, de nombreux parents cherchent en vain à l'atteindre en s'inspirant d'une diversité de modèles, de manières de faire, d'expert·es en parentalité dont les avis divergent. Dans une société sans filtre, où chacun·e s'autorise à conseiller, guider les parents dans l'exercice de leur parentalité, sait mieux qu'elleux ce qu'il conviendrait de faire, c'est bien à leurs propres enfants que les parents ont affaire quotidiennement. Les parents sont traversés par des injonctions, des attentes très fortes concernant leurs compétences parentales, ne se sentant jamais « suffisamment bons¹ ».

Toustes ont pourtant la volonté de réussir leur parentalité, souhaitent le meilleur pour leurs enfants, tout comme les différent es acteurices qui agissent auprès d'elleux, dont LA Maison Pop'.

La co-éducation apparaît comme une alternative évidente, positive et partagée sur notre territoire dans laquelle nous souhaitons engager notre Action Collective Famille pour les quatre prochaines années. L'éducation populaire guidera notre projet social et donc de fait notre projet famille. Notre Action Collective Famille sera dans la continuité de la précédente : l'enfant y sera au cœur, il sera l'affaire de toustes, les parents y seront considérés comme des alliés, les professionnel·les seront attentif·ves aux besoins des familles et respectueux·ses de l'expertise d'usage des parents.

¹ L'idée de mère suffisamment bonne est sans doute une des notions les plus actuelles de Winnicott, pédiatre et psychanalyste du XX^{ème} siècle. Winnicott insiste sur la nécessité que l'enfant puisse faire l'expérience progressive de la frustration et du manque afin de pouvoir ressentir ses propres besoins. Un environnement trop bon qui ne laisserait pas la place à l'attente et comblerait instantanément tous les besoins priverait le bébé de la possibilité d'éprouver des envies et de se manifester. En effet, dans les magazines de psychologie grand-public ou dans certaines théories actuelles parfois trop normatives, on demande aux mères d'être des « super-mamans ».



2

L'AGRÉMENT DU PROJET FAMILLE

La circulaire CNAF 2012-013 relative à l'animation de la vie sociale réaffirme les attentes pour le développement, dans chaque centre social, d'un projet spécifiquement dédié aux familles.

Ainsi, l'Animation Collective Famille de LA Maison Pop' s'inscrit dans le cadre d'un agrément spécifique délivré par la Caisse d'Allocation Familiales de la Charente-Maritime. Transversal au projet social, le projet famille vise à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif et doit se conformer aux caractéristiques suivantes :

Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire

1

Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales

Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social 3

Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire



UN PROJET FAMILLE POUR...



renforcer le projet global de LA Maison Pop' sur le champ de la famille



permettre aux parents de concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



prendre en compte les besoins des familles du territoire



développer des actions collectives avec et pour les familles



soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



créer du lien entre les



UNE RÉFÉRENTE FAMILLE POUR...

ANIMER des temps de rencontre et d'échange avec les parents

FACILITER les relations entre les parents et l'école

DÉVELOPPER des actions, des services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants

PERMETTRE la transformation des demandes individuelles des parents en demandes collectives

RELAYER les informations des partenaires aux parents

ENCOURAGER les partenariats autour de la parentalité



LE PROJET FAMILLE AU SERVICE D'UNE POLITIQUE FAMILIALE

Dans notre société, la famille ne relève plus seulement de l'intime, elle est aussi au cœur des politiques publiques mobilisant une multitude d'acteurices : de l'Etat aux collectivités locales en passant par les associations, elles se déclinent à différents échelons du territoire national.

En 2014, la formalisation d'un premier Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) en Charente-Maritime, sous l'égide du Préfet, a défini un cadre d'actions concertées. Le SDSF s'est fixé comme objectifs de réduire les inégalités territoriales et sociales en développant des services aux familles, particulièrement dans le domaine de la petite enfance, du soutien à la parentalité, de l'enfance-jeunesse et de la vie sociale. Il est animé par la CAF de Charente-Maritime et la MSA des Charentes qui ont pour vocation de renforcer la coordination entre les parties prenantes de ces politiques.

LA Maison Pop', actrice incontournable de la vie sociale locale, met en œuvre des actions en lien avec la politique familiale départementale par le biais de son projet famille. LA Maison Pop' a contribué aux réflexions de plusieurs groupes de travail dans le cadre du SDSF 2019-2022 ainsi qu'à sa mise en œuvre. LA Maison Pop' a également été associée à la démarche collaborative de la MSA des Charentes dans le cadre de la Charte territoriale avec les familles 2023-2025 qui se décline sous les axes "parentalité et éducation, "prévention santé", "éducation à l'environnement".



Du schéma départemental des services aux familles 2019-2023 aux actions du projet famille 2021-2024



Axe stratégique du SDSF ACCOMPAGNER LES PARENTS D'ENFANTS 6-12 ANS



OBJECTIFS

Accompagner les parents dans les périodes de transition de l'enfant



PROJET FAMILLE

- CLAS : accompagnement des parents d'enfants de CM2 avant l'entrée au collège et partenariat avec l'école dans le cadre de ce projet
- LAEP 6-12 ans : locaux partagés avec le secteur jeunesse pour faciliter les transitions
- Accueil des parents et des enfants lors d'une première inscription par les directrices des accueils périscolaires et de loisirs
- Orientation des parents d'ados vers la permanence de la Maison des ados dans les locaux de LA Maison Pop'
- FestiPREV : animation de ciné débat avec les parents de collégiens et les jeunes
- Partenariat avec la MSA des Charentes: mobilisation et accompagnement des parents sur des soirées à thème (burn-out parental, les devoirs)
- Expérimentation LAEP 6-12 ans
- Animation "Les Zécrans" avec des parents d'ados et les ados sur le thème de l'usage des écrans au sein de la famille
- Sensibilisation des familles qui fréquentent le LAEP 6-12 ans par des discussions, des affichages de prévention et la mise en veille des téléphones portables dans cet espace
- Temps de travail avec l'équipe de l'accueil de loisirs animés par la référente famille pour améliorer l'accueil des parents
 - Participation de la référente famille aux instances "parentalité" des CTG des territoires de Montendre et des 2 Monts

Développer des lieux d'accueil et d'échanges pour les familles d'enfants âgés de 6 à 12 ans

Accompagner les familles et les professionnels sur les enjeux et l'usage du numérique

Accompagner les professionnels sur le soutien à la parentalité





Axe stratégique du SDSF LES BESOINS PARTICULIERS

DES FAMILLES MONOPARENTALES ET DES FAMILLES VULNÉRABLES



OBJECTIFS

Développer les possibilités de relais parental et de répit en famille

Accompagner les conflits familiaux pour le maintien du lien parents-enfants

Accompagner les familles aux différents évènements de la vie (handicap, maladie, accident...)



PROJET FAMILLE

- ✓ LAEP 6-12 ans Sorties en famille Accueil de loisirs
- Accueil dans les locaux de LA Maison Pop' d'une permanence ponctuelle de la CAF pour recevoir les familles allocataires dans le cadre d'une séparation
- Orientation des familles vers d'autres partenaires via l'ACIS Orientation vers le GEM (accueil d'adultes ayant des troubles de la santé mentale)



Axe stratégique du SDSF ÊTRE PARENT EN MILIEU RURAL



OBJECTIFS

Mieux comprendre les besoins et attentes des parents en milieu rural

Favoriser le lien social des parents en milieu



PROJET FAMILLE

- Bilan d'activités annuel qui donne à voir les besoins spécifiques des parents en milieu rural et les actions menées en leur direction
- Participation aux rencontres SDFS pour faire remonter ces besoins et partager notre connaissance du milieu rural
- Temps partagés avec les familles au sein des accueils périscolaires et de loisirs
- Café des Parents
- Evènements culturels (Théâtre, concerts...)
- Sorties familles
- ✓ LAEP 6-12 ans



Axe stratégique du SDSF ÊTRE PARENT EN SITUATION DE HANDICAP OU PARENT D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP



OBJECTIFS

Optimiser le recours au droit commun, l'information et l'orientation des familles



PROJET FAMILLE

- LAEP 6-12 ans comme lieu d'inclusion pour les enfants porteurs de handicap (TDAH, TSA)
- Mise à disposition et diffusion du guide handicap à destination des parents
- Temps de travail avec le Pôle Ressource Handicap 17 pour étayer l'équipe de l'ACM et améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap et leurs parents
- Participation de la directrice de l'ACM aux réunions de l'équipe éducative pluridisciplinaire de l'école primaire de Montendre
- Règlement intérieur de l'ACM explicitant l'accueil d'enfants porteurs de handicap et l'accompagnement de leurs parents
- Accompagnement des parents porteurs de handicap dans la compréhension des modalités d'inscription de leur enfant au sein de l'ACM, dans la complétude des documents administratifs
- Rencontres régulières avec les parents en situation de handicap (directrice de l'ACM et/ou la référente famille)
- Participation de la référente famille aux réunions et aux travaux du réseau local handicap et inclusion dans le cadre du PEDT pour une meilleure synergie avec les acteurs locaux

Mieux connaître les besoins des parents en situation de handicap et mieux les soutenir



Axe stratégique du SDSF PARENTALITÉ ET MIGRATION



Développer des actions en lien avec les besoins de ces populations



PROJET FAMILLE

- Accompagnement des familles syriennes et ukrainiennes du territoire dans leurs démarches (France Services) et lors de l'inscription scolaire (Référente famille)
- Cours de français pour adultes assuré par des bénévoles de LA Maison Pop'



LA DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT

La participation, plus-value du centre social

LA Maison Pop' a fait vivre son projet famille tout au long de ces quatre ans en créant les conditions favorables à la rencontre, l'accueil, l'accompagnement et l'association des familles, préalable essentiel à leur participation et au développement de leur pouvoir d'agir. C'est dans cette dynamique participative que le centre social a entamé la démarche de renouvellement de son projet famille autour d'un diagnostic actualisant « la photographie » des familles du territoire et d'une évaluation partagé·es auxquel·les elles ont contribué et ont été associées. Des rencontres, de la convivialité, des désaccords féconds permettant à chacun·e de s'exercer aux pratiques collectives et sociales, de s'enrichir les un·es des autres et de vivre une expérience humaine signifiante pour dépasser un sentiment d'impuissance ambiant. LA Maison Pop' a permis aux parents, à ses partenaires, à ses bénévoles et aux professionnel·les de participer à cette belle aventure et d'identifier ensemble nos richesses et nos leviers pour agir en faveur des familles qui vivent ici. A LA Maison Pop', nous considérons les parents comme des partenaires capables de s'organiser pour s'en sortir et non pas comme des victimes à qui il faut porter assistance. C'est ainsi que notre centre social entend "faire société" et soutenir la parentalité.

En préambule de notre premier projet social (octobre 2011), nous écrivions déjà « Dans une période où dominent les turbulences sociales, la morosité et les inquiétudes, nous restons convaincus que le partage, l'échange, la solidarité, la tolérance et l'ouverture à l'autre est ce qui nous humanise et ce qui fonde le lien social. L'idée que toute personne, quels que soient son origine, son âge, son sexe, détient des ressources qui peuvent enrichir tout un chacun dans une vie collective... Si parfois le monde dans lequel nous vivons semble nous échapper, ne plus être de notre ressort, notre environnement proche est à notre portée. Il ne tient qu'à nous de nous l'approprier et



de le faire vivre collectivement tel que nous voulons qu'il prenne forme, en tenant compte des contraintes de la réalité.

Faire société, dans le sens de donner la possibilité aux habitant·es de ce territoire de s'approprier la manière dont iels ont envie de le vivre et le faire vivre, a été le fil conducteur du travail poursuivi cette année ... mais finalement entamé depuis la naissance de l'association. »

Ces mots ont une résonnance toute particulière aujourd'hui tant ils sont toujours d'actualité, le contexte n'est plus tout à fait le même et pourtant certaines familles ont le sentiment qu'il s'est dégradé, d'autres le constatent véritablement dans leur vie quotidienne.

L'enjeu de notre démarche de renouvellement de projet résidait dans la mobilisation, la participation des habitant-es dans un contexte de résignation. L'attachement des familles à LA Maison Pop', les actions et services qu'elle propose aux parents pour leur permettre de concilier vie professionnelle, familiale et vie sociale, la confiance renouvelée de nos partenaires et les relations authentiques avec les acteurices du territoire ont facilité l'engagement de chacun-e dans cette démarche. Elle a permis de redonner du baume au cœur aux plus fatalistes, de solidifier le tissu social, d'identifier le centre social comme un filet de protection rassurant, ouvrant le champ des possibles, réunissant les conditions favorables à l'exercice de la parentalité.

Connaître son territoire tel qu'il est vraiment et comprendre ce qu'il se joue dans notre société pour la transformer avec les familles qui y vivent, c'est dans ces objectifs que l'évaluation de notre projet famille et le diagnostic ont été réalisés. Ces temps partagés ont mobilisé les capacités d'écoute de toustes, favorisé l'expression de celleux qui s'expriment peu ou plus, suscité de la curiosité pour un territoire que l'on observe sous un prisme différent. Cette démarche a enthousiasmé au point que quelques parents se sont engagés depuis à LA Maison Pop' en tant que bénévoles ou administrateurices. Au fur et à mesure, elle a permis de définir ensemble la feuille de route du futur projet famille.



EVALUATION DU PROJET FAMILLE 2021-2024





COMME OUTIL D'ÉMANCIPATION

UN PROJET FAMILLE

INCARNÉ ET RECONNU

CRÉATION D'UNE COMMISSION ENFANCE















UNE QUESTION PARTAGÉE



L'Action Collective Famille 2021 - 2024 de LA Maison Pop,' transversale au projet social, s'est déclinée tout au long de ces quatre années sous les mêmes orientations que celuici. A l'heure de l'évaluation, il s'agit de mesurer les écarts entre le dessein que nous nourrissions pour et avec les familles de notre territoire et son retentissement. Pour cela, nous nous sommes appuyé·es sur les différent·es bilans et évaluations effectués au fil des ans.

Quatre orientations ont guidé notre Action Collective Famille.

SE CULTIVER ENSEMBLE POUR S'ÉMANCIPER ET CRÉER DES LIENS DE SOLIDARITÉ

LA Maison Pop' envisage la culture comme un outil d'éducation populaire visant à élargir les centres d'intérêts de chacun·e·s, à éveiller les consciences.

Le centre social a permis aux familles du territoire d'y accéder par le biais de dispositifs qui s'inscrivent dans la régularité :

- CLAS théâtre
- Accueil Collectif de Mineurs (ateliers philo, arts plastiques)
- LAEP 6/12 ans
- Marchés nocturnes

Par le biais d'évènements ponctuels tels que :

- Sorties collectives (Bassins des lumières)
- Semaine nationale de la petite enfance

L'ensemble des actions mises en œuvre ont favorisé :

- le répit parental
- la transversalité de la question du handicap et de l'inclusion à l'ensemble du projet social
- les rencontres et les échanges
- la montée en compétences de l'équipe professionnelle, l'accueil de l'enfant est aussi pensé par l'accueil de ses parents



- la prise de distance des professionnel·les grâce à des séances d'analyse de la pratique
- la conscientisation des rapports de domination et le questionnement des pratiques et postures professionnelles en lien avec les enfants (ALSH émancipateur, stéréotypes liés au genre)
- les transitions, les passerelles permettant aux enfants et aux parents de mieux appréhender les changements (première inscription au sein de nos accueils périscolaires et de loisirs, accompagnement des parents d'enfants porteurs de handicap). La période de pandémie Covid 19 a altéré quelque peu ces moments de transition, empêchant la rencontre, le mélange des groupes. Néanmoins, LA Maison Pop' a su renouer des liens avec le multi-accueil de Montendre pour remettre en place des temps partagés et ainsi permettre aux jeunes enfants de se familiariser avec l'accueil de loisirs en vue d'un futur accueil. La mutualisation des locaux du LAEP 6/12 ans avec ceux de l'espace jeunes du centre social favorise peu à peu la passerelle du primaire au collège tant pour les parents que pour les enfants, les lieux et les professionnel·les sont bien identifiés ce qui favorise une émancipation en douceur.

Le Café des Parents s'est transformé au fil de ce projet, action phare de soutien à la fonction parentale et inscrit depuis de nombreuses années dans la régularité a vu sa fréquentation s'essouffler pendant la pandémie. Les règles sanitaires strictes, le changement de lieu ont eu raison de cette action sous sa forme habituelle. Néanmoins, lorsque le besoin a émergé, la référente famille a animé plusieurs cafés des parents à la demande de la directrice de l'école de Donnezac et de parents. Il est désormais bien repéré par les acteurices locaux·ales et tout particulièrement par les établissements scolaires comme un outil favorisant le lien avec les parents. La référente famille est bien identifiée comme une professionnelle de l'animation sur le champ de la parentalité. LA Maison Pop' a su « créer du vide » pendant quelque temps en mettant en sommeil cette action. « Le manque » a permis qu'un autre besoin s'exprime, le Café des Parents



ne s'inscrit plus dans une routine, un cap a été franchi dans sa mise en œuvre, il est désormais co-construit en amont dans une volonté de partenariat.

Nous envisagions d'engager une réflexion collaborative avec les parents et la communauté éducative autour de la tarification de nos accueils collectifs de mineurs pour veiller à plus de justice sociale. Cette action n'a pas été réalisée même si elle demeure pertinente dans un contexte d'inflation qui impacte les familles. LA Maison Pop' a fait face au cours de ce projet à une hausse exponentielle des effectifs au sein de l'accueil de loisirs au point d'atteindre très régulièrement sa capacité d'accueil maximale, laissant des familles dans le désarroi faute de mode de garde fiable pour leur enfant. Cette situation insatisfaisante a relégué au second plan la tarification tant elle a généré des tensions avec les familles. Tentant dans un premier temps de trouver seul des solutions à ce problème prégnant et insoluble, le centre social a concentré ensuite son énergie et ses efforts à alerter et sensibiliser les familles et les collectivités locales concernées dans une quête de solutions collectives et durables. Il s'agissait aussi de retrouver un climat plus apaisé, indispensable à la mobilisation et à l'implication des parents dans les espaces de décisions de notre futur projet notamment sur la question des tarifs de l'ACM.

L'évaluation de cette orientation a ainsi permis de revisiter des notions fondamentales comme l'émancipation, l'éducation populaire, les rapports sociaux, le développement social local, l'occasion de questionner à nouveau nos pratiques professionnelles.

INITIER UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE SUR LE TERRITOIRE

LA Maison Pop' a expérimenté de nouvelles manières de faire via des petits gestes quotidiens mis en pratique avec les enfants sur les accueils périscolaires et de loisirs, des pique-niques zéro déchet, le choix de menus en partie bio sans répercussion financière sur les familles. Les familles du territoire sont conscientes des enjeux écologiques locaux, disposées à contribuer à un monde plus soutenable. La Gratiferia et Mon Ordi est Une Chance permettent concrètement aux familles du territoire d'être



sensibilisées à l'écologie, au recyclage et d'adopter des manières de consommer plus respectueuses de l'environnement tout en répondant à leurs besoins.

La famille est identifiée comme un partenaire qui contribue à un cercle vertueux et qui s'en fait l'écho auprès d'autres.

Quelques actions initialement prévues dans le cadre de cette orientation n'ont pas été réalisées car pensées au moment de l'écriture du projet famille comme des actions expérimentales (Gratiféria avec l'association FCPE, atelier Econovie). Le contexte sanitaire ainsi que les priorités et les envies des protagonistes concernés ont rebattu les cartes. LA Maison Pop' a toutefois été sollicitée par l'association FCPE pour l'accompagner dans les prémices d'un projet de pédibus à Montendre. Une action qui sera peut-être expérimentée, concrétisée dans le futur projet.

OSER AGIR ENSEMBLE DE MANIERE PLUS ÉTHIQUE

LA Maison Pop' par sa démarche d'aller-vers est allée à la rencontre des familles et a ainsi amélioré ses pratiques à la fois sur le plan démocratique et sur celui de la coopération. Ainsi, la référente famille, l'animateur jeunesse sont allées à la rencontre des parents et des jeunes à la sortie des écoles mais aussi du collège du territoire pour faire connaissance, leur donner la parole et être au plus près de leurs centres d'intérêts, de leurs préoccupations.

Le projet famille est plus lisible pour les partenaires et acteurices locaux·ales, ils ont toustes été destinataires d'une plaquette explicitant son contenu et les missions de la référente famille en faisant ainsi une interlocutrice mobilisable sur des questions, des projets liés à la parentalité.

LA Maison Pop' est à la fois à l'initiative de projets auxquels elle associe les acteurices locaux·ales mais est également sollicitée par des partenaires du territoire pour participer à des projets communs (Territoire Educatif Rural des Trois Monts, CTG, PEDT, Commission enfance jeunesse de la ville de Montendre, association de parents d'élèves, CLAP cinéma, écoles et collège du secteur, etc.). Ce travail en réseau instaure une dynamique de coopération au bénéfice des familles où LA Maison Pop' est repérée



pour ses compétences en organisation, en animation avec les enfants, les jeunes et les parents. La référente famille contribue à cette dynamique partenariale par sa participation à différentes instances où il est question des familles et de parentalité. Elle y donne à voir le projet famille de LA Maison Pop' et participe à entretenir des relations de qualité avec les acteurices locaux·les (établissements scolaires, associations, élu·e·s, etc.), préalable indispensable à la coopération. Son implication depuis de nombreuses années dans le groupe départemental CLAS aux côtés de la Fédération des centres sociaux de Charente-Maritime permet à ce dispositif de soutien à la fonction parentale d'évoluer en prenant en compte les spécificités et les potentialités de la ruralité en faveur des familles. La référente famille, par son expérience et sa bonne connaissance du dispositif CLAS, permet d'étayer les intervenant·e·s chargé·e·s de le mettre en œuvre à l'échelle du département.

Le centre socio-culturel est aussi repéré comme un espace ressource où des partenaires œuvrant auprès des jeunes et/ou de leurs parents tiennent une permanence et/ou animent des actions (Maison Des Adolescents et des Jeunes Adultes de Saintes et Mission locale de Haute-Saintonge). Cela permet de consolider un maillage d'acteurices

DE L'ACCUEIL A L'APPROPRIATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL PAR LES HABITANT-ES

Chaque habitant·e est accueilli·e à LA Maison Pop' comme un·e partenaire potentiel·le du projet social et du projet famille.

Au cours de ce projet, plusieurs commissions ont été créées à l'initiative des administrateurices du centre social dont la commission enfance. Elle est composée d'administratrices et de la Directrice du centre social et s'est mise au service de l'enfant. Elle a vocation à se saisir de tout sujet en lien avec l'accueil des enfants par LA Maison Pop'. Cette émanation du conseil d'administration a principalement travaillé sur l'amélioration des repas et des locaux de l'accueil de loisirs en concertation avec la Mairie de Montendre. Le fruit de cette collaboration a permis l'expérimentation de



l'accueil de loisirs sur deux sites en été 2023 et une pérennisation en septembre 2024. Cette nouvelle configuration, même si elle engendre une logistique plus complexe pour LA Maison Pop' et la collectivité locale, est plus respectueuse des enfants, particulièrement de celleux qui sont porteur·ses de handicap ou à besoins spécifiques et en cohérence avec les besoins de modes de garde des familles.

La commission enfance envisage comme un levier son ouverture aux parents lors du prochain projet. La concertation avec la collectivité de Montendre a, quant à elle, fait émerger la perspective d'un projet de rénovation globale de l'accueil de loisirs (entretien et travaux en cours et réalisés). Nos accueils de loisirs et périscolaires sont des modes de garde qui offrent un service aux familles et qui améliorent leur quotidien. Ils ont été pensés comme des espaces éducatifs, d'émancipation où les enfants sont considérés comme des futurs citoyens et où leur sont transmises des manières de faire qui les encouragent à développer leur pouvoir d'agir.

LA Maison Pop' s'est engagée à offrir à tous les enfants un accueil de qualité au sein de ses accueils de loisirs, lieux de droit commun où les enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ont toute leur place. Pour que cet accueil soit réussi, il nécessite à la fois une relation privilégiée et constante avec les parents ainsi qu'une préparation anticipée de l'équipe d'animation. Sur notre territoire, la question du handicap et l'accueil d'enfants à besoins spécifiques est partagée (PEDT, CTG, Écoles, etc.), la référente famille, les directrices de l'ALSH et le Pôle Ressource Handicap 17 œuvrent ensemble pour une montée en compétences de l'équipe.

La référente famille coordonne le pôle Famille Enfance Jeunesse de LA Maison Pop' ce qui favorise un travail de proximité et régulier avec l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et l'animateur jeunesse (temps de travail dédiés, accompagnement dans les écrits). Elle veille ainsi à ce que l'ensemble des actions dédiées aux enfants, aux jeunes s'articulent avec le projet famille du centre socio-culturel et permettent aux parents d'y prendre leur place.



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE SPÉCIAL FAMILLES

PRÉCARITÉ DE CERTAINES FAMILLES









DES DIFFICULTÉS DES VIOLENCES SOCIALES ÉDUCATIVES

TERREAU DES
DOMINATIONS

UN TERRITOIRE DE Coopération et de Solidarité



DES SERVICES PUBLICS













Des modes de garde en tension

Une préoccupation majeure et globale concernant les modes de garde sur le territoire a émergé durant ce projet social malgré des propositions diverses (MAM, assistant-es maternel·les, crèche, accueil de loisirs). Globalement les demandes péri et extrascolaires augmentent plus rapidement que celles de l'école, un phénomène nouveau et difficilement anticipable. Cette capacité d'accueil en-deçà des besoins a engendré un climat tendu entre les familles, les chargé-es d'accueils et les animateurices de LA Maison Pop' qui accueillent les enfants au quotidien.

Des services publics qui se dégradent

Notre territoire n'a pas échappé à la fermeture de classes. Les familles y voient le signe d'une dégradation des services publics, le sentiment exprimé que les effectifs scolaires priment davantage que les conditions d'apprentissage, de réussite des élèves et du confort des enfants et des enseignant·es. Si la volonté de maintenir leur école est partagée par les élu·es des communes de notre territoire, iels n'ont pas véritablement de visibilité sur les évolutions démographiques de ce dernier. Les locaux municipaux mis à disposition de l'ACM atteignent leurs limites, ils se sont dégradés au fil des ans.

Une précarité exacerbée

Les familles du territoire sont impactées par l'inflation aggravant la situation de certaines déjà fragilisées, tout particulièrement les familles monoparentales plus nombreuses qu'à l'échelle du département. Certaines bénéficient désormais de la banque alimentaire de Montendre.

La galère des mères : où sont les papas ?

Trouver des solutions quotidiennement pour boucler tant bien que mal les fins de mois, trouver un mode de garde fiable pèsent sur la santé mentale des parents et des mamans tout particulièrement. Les inégalités hommes/femmes perdurent ici comme ailleurs jusque dans l'exercice de la parentalité. Le LAEP 6/12 ans créé en 2021 est un espace privilégié où les mamans expriment régulièrement leur épuisement face aux difficultés rencontrées dans l'éducation, aux pressions de la société, aux inégalités, aux



galères financières. Elles sont souvent seules à porter les tâches domestiques et à gérer l'éducation des enfants.

L'enfance, terreau des dominations

Face à des enfants porteurs de handicap ou à des enfants difficiles et un quotidien morose, la violence éducative ordinaire s'inscrit dans certaines familles comme une normalité, comme le seul moyen d'éduquer leur enfant ou de le faire obéir. Violences physiques, violences sexuelles, notre territoire ne fait pas figure d'exception, les violences intrafamiliales y sont en augmentation. La libération de la parole, LA Maison Pop' reconnue comme « safe place », l'attention portée aux enfants et l'écoute ont amené certain es à se livrer. Cela a engendré plusieurs informations préoccupantes et/ou signalements, une quinzaine depuis le début du projet, avec une augmentation croissante ces derniers mois. Plusieurs enseignant es de notre territoire s'inquiètent des difficultés scolaires de certains enfants, du désintérêt de certains parents pour l'école, des modes éducatifs et de la place des écrans au sein des familles. La référente famille est de plus en plus interpellée par l'école pour créer du lien avec les parents, renouer avec eux.

L'équipe d'animation de notre ALSH émancipateur s'efforce d'interroger la domination des adultes, deux animatrices ont été formées en ce sens, des ateliers à visée philosophique, des conseils d'enfants sont mis en place, autant d'outils, de manières de faire qui permettent de déconstruire les rapports sociaux et de questionner sa propre posture professionnelle.

Une inclusion au pied de biche

Une autre problématique a émergé tout au long de ce projet social, celle de l'évolution des publics accueillis : l'inclusion des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques dans les écoles s'accompagne de l'inclusion en accueil de loisirs. Nous devons prendre en compte les besoins d'enfants qu'on qualifie de remarquables, au sens où iels se font remarquer au quotidien par leur agitation, leurs difficultés à



supporter la frustration, à se concentrer, à faire avec les autres. Autant d'enfants, autant de besoins singuliers, qu'il convient d'accompagner en même temps que les équipes professionnelles et les familles. Le poste de référente famille prend ainsi tout son sens auprès de l'équipe d'animation et des parents avec l'appui du Pôle Ressources Handicap en Charente-Maritime.

Ce diagnostic et l'évaluation du projet famille ont été partagés le 11 juin 2024 avec nos partenaires. Ce fut l'occasion de mettre en lumière un intérêt commun pour l'enfant, des habitudes de coopération éducative auxquelles LA Maison Pop' contribue. La prise en compte globale par toustes les acteurices du territoire des contextes de vie, des besoins, des potentiels et des problématiques de l'enfant mais aussi des parents est effective et primordiale mais perfectible. La co-éducation est existante entre les écoles, les collectivités locales et LA Maison Pop'. Le poste de référente famille est perçu comme un plus pour le soutien à la fonction parentale qui favorise un travail collaboratif avec les acteurices du territoire et en interne avec l'équipe de l'accueil de loisirs, l'animateur jeunesse et l'ensemble des professionnel·les du centre socio-culturel qui agissent auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents.

Contribuer au bon développement de l'enfant, à son épanouissement, à son émancipation et à son bien-être est l'affaire de toute une communauté territoriale dans un souci de cohérence, de dynamique partenariale et d'articulation de tous les moments où il évolue. Les parents en font indiscutablement partie, iels sont considéré·es comme nos partenaires, nos allié·es.

L'éducation populaire peut être un des moyens d'y parvenir, valorisant des démarches collectives qui permettent de prendre du recul sur les situations insatisfaisantes voire insupportables, de les analyser, de travailler ensemble les contradictions qui sont en jeu, de définir les modes d'action pour transformer ces situations.



NOTRE PROJET FAMILLE 2025-2028

Sous le prisme de l'Education Populaire





L'évaluation du projet famille 2021-2024 fait ressortir que la présence de LA Maison Pop' sur notre territoire est une véritable plus-value pour les familles. Par des actions et services qui leur sont dédié·es et facilitent leur quotidien, par des dispositifs permettant aux parents de se sentir soutenus, de sortir de l'isolement, le projet famille accorde toute légitimité aux parents, leur reconnait des compétences et des ressources qui en font des alliés.

Mais dans un contexte où les crises sanitaire, économique, sociale et politique se succèdent et s'inscrivent pour certaines dans la durée, comment permettre aux familles de notre territoire de résister, de tenir ? Comment faire société, soutenir les parents et les mobiliser dans un contexte où tout incite au repli sur soi, à la résignation et à l'entresoi ? Comment le projet famille peut-il permettre aux familles d'envisager un quotidien plus agréable, un monde meilleur dans un contexte où les inégalités mères-pères perdurent et où les droits des enfants sont toujours et encore bafoués ?

Le plan d'actions de l'Animation Collective Famille 2025-2028 s'inscrit déjà dans celui du Schéma Des Services aux Familles 2023-2028. En effet, ils se rejoignent sur une volonté commune de collaboration, de développement d'actions et de services au plus près des besoins des familles, notamment les plus vulnérables, de contribution à une société plus inclusive et d'accompagnement des parents à chaque étape de la vie.

Notre projet famille sera dans le prolongement du précédent, plusieurs pans du projet 2021-2024 ont été conservés dans une volonté de continuité, de poursuite d'objectifs toujours d'actualité. Il s'articulera pour les quatre ans à venir autour de l'éducation populaire, elle sera le fil rouge de nos trois orientations.



LA Maison Pop' veillera tout au long de son projet famille à ce que les problématiques familiales repérées sur le territoire soient partagées à l'échelle de la communauté éducative pour en faire des sujets d'intérêt et trouver collectivement des alternatives adaptées.

Tisser, faciliter et consolider les liens entre les familles et tous les acteurices qui agissent successivement auprès de l'enfant permettra à LA Maison Pop' de valoriser sa place au sein de la communauté éducative, de contribuer à un environnement unifié, protecteur et collaboratif.

Les espaces d'expression et de réflexion dédiés aux parents, les temps partagés parents-enfant-professionnel·les, les sorties en famille, les évènements populaires conviviaux, les instances et dispositifs de soutien à la parentalité, etc. serviront de supports au projet famille pour impliquer les parents dans des stratégies éducatives et des dynamiques de territoire. Le sentiment d'appartenance à un collectif, de pouvoir compter sur tout un village² permettra aux parents de faire entendre leur voix, d'être reconnus et de s'engager.

Le projet famille s'appuiera sur des pratiques partenariales et une volonté de coéducation déjà à l'œuvre pour prévenir les violences intra familiales, pour étayer les familles les plus isolées, les plus vulnérables.

C'est bien ensemble que nous devrons relever le défi d'une société plus agréable.

² En référence au proverbe africain « Il faut tout un village pour élever un enfant ». Aucune parentalité ne peut se jouer en soliloque. Dans une continuité relationnelle, l'environnement social et les autres adultes investis soutiennent le parent dans une forme de coparentalité encourageant cet élan d'ouverture au monde de l'enfant.



25

Du projet social...

L'ÉDUCATION POPULAIRE,

LEVIER DE DYNAMIQUES DE TERRITOIRE ANIMER LA COOPÉRATION
PLUTÔT QUE LA
CONCURRENCE

Accompagner les initiatives d'habitant·e·s

Accompagner la recherche

Mener des actions hors

FAIRE DE LA Anime

Renforcer la participation des parents

Animer la communauté

Valoriser notre place au sein de la communauté éducative

I 'ÉDUCATION POPULAIRE,

OUTIL DE TRANSFORMATION SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

L'AFFAIRE DE TOUSTES

Prévenir les discriminations

Favoriser l'accès aux droits

DÉVELOPPER LA PUISSANCE COLLECTIVE

Permettre la conscientisation des rapports sociaux

Créer des espaces d'expression

I 'ÉDUCATION POPULAIRE,

POUR PRENDRE SOIN DE SOI, DES AUTRES ET DU TERRITOIRE

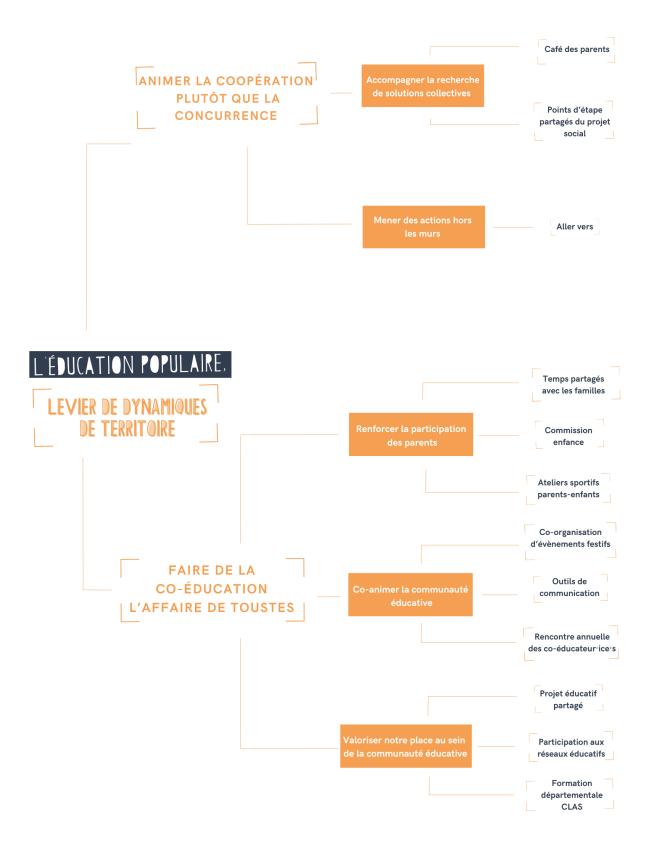
FAIRE DE L'ÉCOLOGIE UN SUJET D'INTÉRÊT Développer son esprit critique

Expérimenter de nouvelles manières de faire

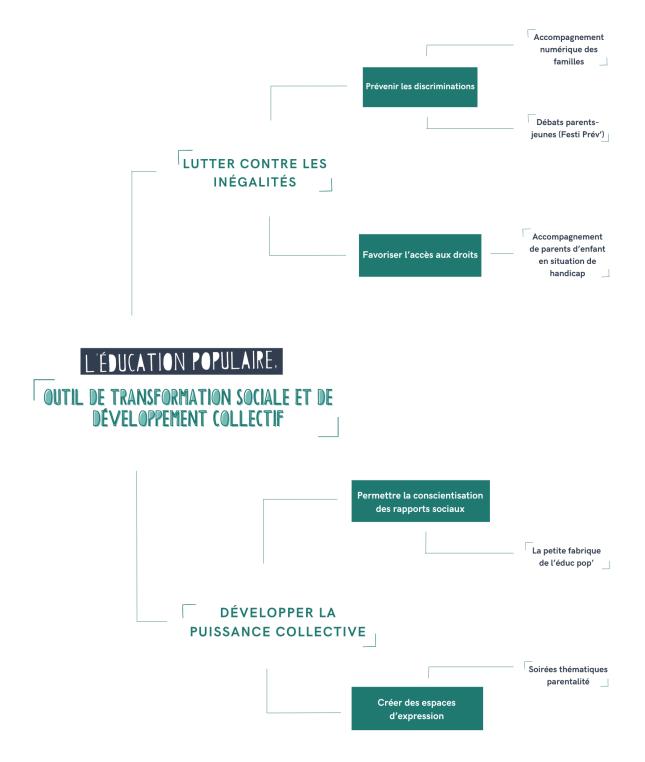
PENSER LE COLLECTIF COMME UN ÉCOSYSTÈME Prévenir l'isolement

Garantir la durabilité des

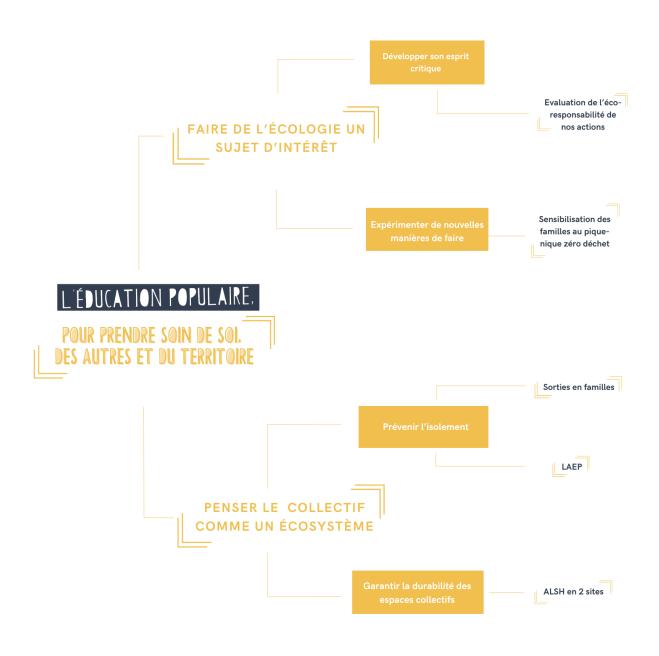
Au projet famille













BUDGET 2025-2028

LA Maison Pop'				
LES CHARGES	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028
60-Achats	400,00	408,00	416,16	424,48
61-Services externes	2 000,00	2 040,00	2 080,80	2 122,42
62-Autres services externes	5 700,00	5 814,00	5 930,28	6 048,89
63-Impots et Taxes et assimilés	2 200,00	2 244,00	2 288,88	2 334,66
64-Charges du personnel	49 000,00	49 980,00	50 979,60	51 999,19
65-Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
66-Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67-Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68-Dotations aux amortissements et prov.	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES	59 300,00	60 486,00	61 695,72	62 929,63
LES PRODUITS	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028
70-Rémunération de nos activités	1 000,00	1 020,00	1 040,40	1 061,21
Participation des usagers (facturation)	1 000,00	1 020,00	1 040,40	1 061,21
74-Subventions d'exploitation	58 300,00	59 466,00	60 655,32	61 868,42
ETAT- FONJEP				
ETAT- France Services				
ARS				
CD17-Conseil Départemental				
CD17-Conférence des financeurs CNSA				
Mairie de Montendre	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Mairies du territoire	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Sivos de Vallet Chardes, Coux et Sousmoulins				
CAF Bonus territoire CTG				
CAF aide complémentaire				
CAF - Appel à projet : Sorties Famille	2 250,00	2 295,00	2 340,90	2 387,72
CNAF-AGC : Animation globale, coordination				
CNAF-ACF : Animation collective famille	28 112,09	28 674,33	29 247,82	29 832,77
CNAF LAEP	5 325,42	5 431,93	5 540,57	5 651,38
CNAF-Prestation de service				
CNAF-Bonus inclusion Handicap				
CNAF-CLAS	6 969,21	7 108,59	7 250,77	7 395,78
CNAF-Bonification plan mercredi				
MSA des Charentes	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Autres subventions	5 643,28	5 956,15	6 275,27	6 600,77
75-Autres pts de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76-Produits financiers 0,00		0,00	0,00	0,00
77-Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78-Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
79- Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	59 300,00	60 486,00	61 695,72	62 929,63



ANNEXES

Fiches action

CAFÉ DES PARENTS		
☐ Action nouvelle	Action reconduite	Action transversale
Orientation	L'éducation populaire, levier de dynamiques de territoire	
Objectif général	Animer la coopération plutôt que la concurrence	
Objectif opérationnel	Favoriser l'accès aux droits	
Constat de départ	Plusieurs enseignant·e·s du territoire constatent que certains parents se reposent beaucoup sur l'école pour son rôle éducatif. Certain·es ont des difficultés à donner des repères à leur enfant, à tenir un cadre sur la durée. D'autres parents sont en quête de modèles éducatifs dont iels souhaiteraient s'inspirer sans nécessairement y parvenir. Des enseignant·es s'inquiètent des difficultés scolaires de nombreu·x·ses élèves avant leur passage au collège et du désintérêt de certaines familles pour l'école, refusant l'intervention du RASED auprès de leur enfant. Les relations entre les parents et l'école sont globalement de qualité, néanmoins certaines demeurent fragiles et parfois conflictuelles. La place des écrans au sein des familles est interrogée, pointée du doigt par l'ensemble de la communauté éducative comme pouvant agiter ou rendre passifs les enfants, les privant souvent du sommeil nécessaire à leur bon développement et les rendant moins disponibles aux apprentissages. Face à des enfants porteurs de handicap ou à des enfants difficiles et un quotidien morose, la violence éducative ordinaire s'inscrit dans certaines familles comme une normalité. Des mamans témoignent qu'elles ne s'épanouissent plus dans leur rôle de parent. La référente famille de LA Maison Pop' est repérée par la communauté éducative pour ses missions, ses compétences et son expérience auprès des parents. Ayant animé pendant	
	de nombreuses années un café des parents à Montendre sur différents thème être une alternative favorisant le lien entre parents, leur permettant de tém les informer sans moraliser mais aussi de les soutenir dans leur parentalité.	•
Présentation de l'action	Il s'agit de proposer le café des parents comme un outil d'éducation populair réponse aux problématiques repérées sur le territoire sur le champ de la pa soutien à la fonction parentale qui s'adresse à des parents qui se sentent isc en quête d'échanges entre pairs pour s'enrichir de l'expérience des autres. Il pour les parents qui en ont besoin où l'expression de leurs préoccupations e référente famille de LA Maison Pop', il propose aux parents un espace ne s'exprimer dans un cadre sécurisant et confidentiel dont la professionnelle es se veut convivial, dans une salle aménagée, un lieu ressources où les informations, des documentations, etc. en rapport avec la famille. La référent techniques d'animation qui permettront à chacun-e de se sentir à l'aise thématique choisie préalablement en fonction des besoins et intérêts de la parents peuvent y partager avec d'autres leurs manières d'être et de vivre le résonnance auprès d'autres parents. Cette action vise à soutenir les parents et liens entre eux et leur enfant dans le but d'assurer le soin, le bon développem	rentalité. C'est une action de plés mais aussi à des parents lest aussi un espace de répit est encouragée. Animé par la eutre où chacun est libre de t garante. Le café des parents parents auront accès à des parents auront accès à des et de s'exprimer sur une communauté éducative. Les eur parentalité et trouver une et leur permet de qualifier les
Publics et accessibilité	Parents dont parents d'enfants scolarisés Principe de gratuité Adhésion à LA Maison Pop' suggérée	



Fréquence de l'action	Plusieurs fois dans l'année en réponse à la demande de la communauté éducative (parents, écoles, élus, associations)
Lieux	Salle pouvant accueillir une douzaine de parents maximum sur le territoire d'action de LA Maison Pop'
Moyens	Humains: Référente familles, animatrice du Café des parents Techniques: Malle de transport Boissons/cafetière/bouilloire/gobelets LA Maison Pop' Salle Documents à disposition Ordinateur/vidéo projecteur Minibus Financiers: Achats (café, thé, etc.) Charges salariales Communication: Flyers Communication Internet/réseaux sociaux Presse locale Aller à la rencontre des habitants
	Bouche à oreille
Partenaires institutionnels, financiers, opérationnels	Informations aux parents par le biais des écoles et des associations de parents d'élèves Etablissements scolaires Collectivité(s) Associations de parents d'élèves CAF
Evaluation	Résultats à court terme: Participation des parents Espace de libre échange : s'autoriser au désaccord Effets induits à long terme: Evolution des relations parents-école Des parents qui témoignent d'une évolution de leur rôle éducatif Initiatives de parents : des parents qui développent leur pouvoir d'agir Indicateurs: Entre 4 et 12 participants Feuille d'émargement Diversité et pertinence des thèmes abordés et des techniques d'animation Bilan avec les participants sur les effets du Café des Parents et les changements à l'œuvre



	AGNEMENT DES PARENTS D'ENFANT EN SITUATI	
☐ Action nouvelle	Action reconduite	☐ Action transversale
Orientation	L'éducation populaire, outil de transformation sociale et de déve	eloppement collectif
Objectif général	Lutter contre les inégalités	
Objectif opérationnel	Favoriser l'accès aux droits	
Constat de départ	Dans la continuité de l'école inclusive, chaque enfant doit pouvoir handicap ou ses difficultés de santé au sein de l'accueil de loisirs, lieu que cet accueil soit réussi, il nécessite à la fois une relation privilégié qu'une préparation anticipée de l'équipe d'animation. L'équipe d'a formée au handicap et fait face régulièrement à des situations ce particuliers. Cependant, elle est forte de ses observations, de ses cexpertise de terrain. En 2023, le Pôle Ressources Handicap a été créé en Charente-Maritime, il pépartement, la MSA, l'ARS et le SDJES. Ce pôle a pour objectifs de promo enfants et des jeunes en situation de handicap au sein des lieux d'accues scolaires, de loisirs ou de vacances notamment par un soutien et un accomfamilles. A LA Maison Pop', les parents sont considérés comme des partenaires incoleur enfant. La référente famille intervient auprès de l'équipe de l'accueil des relations avec les familles soient de qualité. Elle participe et contribut dans le cadre du PEDT de Montendre. Enfin, des parents expriment régulièrement leur besoin de répit, d'autan liées au handicap de leur enfant. Le LAEP 6-12 ans est un lieu d'inclusio porteurs de handicap, favorisant la mixité et permettant à ces parents de	de droit commun. Néanmoins, pour de et constante avec les parents ainsi animation n'est pas spécifiquement complexes, à des enfants à besoins onnaissances des enfants et de son est issu d'un partenariat entre la CAF, le puvoir, faciliter et favoriser l'accueil des de la petite enfance, péri et extrapagnement des professionnel·les et des entournables dans le projet d'accueil de de loisirs pour l'étayer et veiller à ce que e au réseau local handicap et inclusion et plus lorsque s'ajoutent des difficultés en fréquenté par des parents d'enfants
Présentation de l'action	L'accompagnement des parents d'enfant en situation de handicap l'inscription administrative d'un enfant à l'accueil de loisirs, tout par celui-ci est contacté par la directrice afin de convenir ensemble d'un leur enfant en sa présence. Pour maintenir un accueil inclusif de différents protagonistes de faire connaissance, d'appréhender les l'enfant et de définir ensemble ses conditions d'accueil qui pourro directrice et/ou les parents peuvent solliciter si besoin la présence de cet entretien pour faciliter les échanges et s'appuyer sur l'expertis Maison Pop' au réseau local handicap et inclusion (PEDT) professionnel·les des constats, des questionnements, d'en faire un su notamment de réfléchir collectivement à des améliorations possiparents. La communication régulière de l'existence du LAEP 6-12 an et des parents, par toutes les voies possibles, doit être poursuivie afin un lieu inclusif où les parents d'enfant porteur de handicap sont les b par des accueillant·es formé·es à la parentalité. Les séances d'analiplusieurs professionnel·les de LA Maison Pop' (GEM et LAEP) et assur permettent d'améliorer l'accompagnement des parents. La participal loisirs aux réunions éducatives de l'école permet d'apporter un regautre que dans le cadre scolaire. Cette instance permet de porter de y associant tous les protagonistes et principalement les parents.	rent ayant renseigné le handicap de ne rencontre préalable à l'accueil de qualité, ce rendez-vous permet aux locaux, d'expliciter les besoins de ent être ajustées au fil du temps. La lu chargé de mission du PRH 17 lors e de chacun-e. La participation de LA permet de partager avec d'autres ujet communément partager. Il s'agit sibles dans l'accompagnement des la auprès des acteurices du territoire que les familles l'envisagent comme ienvenus. Ils peuvent y être soutenus yse de la pratique dont bénéficient rées par une psychologue clinicienne ation de la directrice de l'accueil de la dre sur l'enfant porteur de handicap
Publics et accessibilité	Parents d'enfant en situation de handicap ou à besoins spécifiques	



Fréquence de l'action	En continu
Lieux	Accueil de LA Maison Pop', ALSH, LAEP 6-12 ans, Etc.
Moyens	Humains:
	Référente famille
	Equipe d'animation de l'accueil de loisirs
	Accueillant·es du LAEP
	Autres professionnel·les de LA Maison Pop' (ACIS, GEM, etc.)
	Chargé de mission du Pôle Ressources Handicap 17
	Psychologue clinicienne (APP)
	<u>Techniques:</u>
	Projets éducatif et pédagogique/Règlement intérieur ACM
	Outils Pôle Ressources Handicap 17
	Entretiens, réunions de réseau
	<u>Financiers:</u>
	Frais de déplacements, charges salariales, supports de communication
	Communication:
	Règlement intérieur des accueils de loisirs et périscolaires
	Informations aux parents par le biais des écoles et des associations de parents d'élèves
Partenaires	Etablissements scolaires
institutionnels,	Collectivité(s)
financiers, opérationnels	Associations de parents d'élèves CAF, MSA des Charentes, Conseil Départemental
Evaluation	Résultats à court terme:
27414411011	L'équipe d'animation monte en compétences
	Un suivi individualisé est formalisé avec les parents pour chaque enfant en situation de handicap (ALSH)
	Effets induits à long terme:
	Une approche transversale du handicap et de l'inclusion au sein de LA Maison Pop' et de la communauté
	éducative
	Indicateurs:
	Nombre de rendez-vous avec les familles et formalisation des outils
	Nombre de réunions de réseau sur le handicap et l'inclusion
	Expression des parents et des enfants
	' '



LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS (LAEP) 6-12 ANS		
☐ Action nouvel	le Action reconduite	
Orientation	L'éducation populaire, pour prendre soin de soi, des autres et du territoire	
Objectif général	Penser le collectif comme un écosystème	
Objectif opérationnel	Prévenir l'isolement	
Constat de départ	MEP 6-12 ans créé en 2021 est un espace privilégié où les mères y expriment régulièrement leur ement et leur quête de répit. Elles sont souvent seules à gérer l'éducation des enfants et face à des ets difficiles et un quotidien morose, la violence éducative ordinaire s'inscrit dans certaines familles ne une normalité. Cela est d'autant plus vrai lorsque s'ajoutent des difficultés liées au handicap, à la oparentalité, à l'isolement social, à la pauvreté. Inces physiques, sexuelles, notre territoire ne fait pas figure d'exception, les violences intrafamiliales et en augmentation (diagnostic 2024). Lors de notre démarche de renouvellement de projet social -2024) il est apparu que la mission éducative et de soin des parents à l'égard de leurs enfants pouvait parfois difficile à mener. La prise en charge des enfants au quotidien demeure encore très inégale les femmes et les hommes. Un modèle patriarcal résiste même quand les deux parents sont actifs, anière générale la charge mentale est bien plus lourde pour les mamans que les papas conduisant lines à ne plus s'épanouir dans leur rôle de parent. Les écrans occupent une place prépondérante au des familles, certains parents souhaitent s'en décrocher pour se reconnecter à leur enfant. Enfin, LA pur Pop' souhaite accompagner les parents dans les périodes de transition en assurant des passerelles qu'elles soient moins génératrices de stress (passage du primaire au collège).	
Présentation de	Le LAEP 6-12 ans est un espace d'écoute, de rencontres et de prévention où chaque parent s'accorde une	
l'action	pause, une parenthèse avec son enfant. Il permet d'y partager avec d'autres familles des expériences, des questionnements, des émotions, des étonnements sous le regard bienveillant d'un binôme d'accueillant-es formé-es. Il est ouvert chaque mercredi matin de 9h à 12h pendant la période scolaire dans les locaux de LA Maison Pop', les enfants accompagnés d'un-e adulte référent-e peuvent y venir sans inscription et gratuitement. Les arrivées et départs sont libres pendant le créneau d'ouverture. Les deux salles utilisées sont mutualisées avec l'espace jeunes pour favoriser les transitions. Les accueillant-es du LAEP veillent à réunir en ce lieu les conditions favorables à la libre expression des expériences de parentalité, à la mise en lumière des liens intra-familiaux en utilisant les jeux, les livres, les temps de paroles comme supports. Il s'agit d'observer objectivement ce qui se vit au sein du LAEP et d'en faire une matière à travailler avec les parents et les enfants. Concrètement, iels remettent en mots et en actes ce qu'iels observent au LAEP, laissant entrevoir des possibles aux parents et aux enfants, iels garantissent un cadre qui permet aux participant-es d'agir autrement hors les murs de la maison. Les téléphones y sont en veille en faveur des interactions parents-enfants. Les accueillant-es orientent le regard des parents sur leurs propres réussites éducatives auprès de leurs enfants, le LAEP est un lieu de réassurance où ce qui y est tenté et réussi peut être continué, reproduit à la maison. Les accueillant-s font la démonstration d'alternatives et de perspectives autres permettant d'apaiser, de se libérer de tensions qui potentiellement pourraient entrainer des violences intra-familiales. Le cycle d'analyse de la pratique professionnelle dont bénéficient les accueillant-es avec une psychologue clinicienne permet d'aborder finement chaque situation vécue au LAEP pour élaborer ensemble des hypothèses de compréhension et réfléchir à des pistes d'accompagnement adaptées. Les routines et rituels rythmen	
Publics et accessibilité	Enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent	



Fréquence de l'action	Tous les mercredis de 9h à 12h pendant la période scolaire avec prolongation les mercredis de juillet selon le besoin des familles
Lieux	Siège de LA Maison Pop' : aile gauche
Moyens	Humains: 2 accueillant·es (la référente famille et l'éducateur sportif du centre socio-culturel) et 1 psychologue clinicienne pour les séances d'analyse de la pratique. Techniques: Boissons/cafetière/bouilloire/gobelets LA Maison Pop' 2 salles aménagées: 1 salle d'accueil et une salle d'activités Documents à disposition, revues pour les parents, jeux, livres Financiers: Achats (café, thé, etc.) et charges salariales Communication: Flyers, internet, réseaux sociaux, presse locale, aller vers, bouche à oreille, mails aux adhérents
Partenaires	Etablissements scolaires
institutionnels,	Collectivité(s)
financiers,	Associations de parents d'élèves
opérationnels	CAF MSA des Charentes
Evaluation	Résultat à court terme :
	Le LAEP est fréquenté régulièrement par les familles
	Des parents se sentent moins isolés et créent des liens avec d'autres
	Les relations parents-enfants évoluent et gagnent en qualité
	De nouvelles familles découvrent ce lieu chaque année
	Effets induits à long terme :
	Des solidarités s'organisent entre les familles
	Des pères viennent au LAEP
	Des enfants du LAEP devenus collégien nes fréquentent l'espace jeunes
	Indicateurs:
	Fréquentation (parents/enfants), nombre de jours de fonctionnement, bilan annuel d'activité, expressions des parents et des enfants, la synthèse de la psychologue en fin de cycle APP



Remerciements

Le conseil d'administration de LA Maison Pop' remercie toutes les personnes qui, grâce à leur implication, volonté, expression ont fait naître ce projet famille.

Nous remercions également les partenaires qui ont accompagné cette démarche, tout particulièrement Christine Laroche, déléguée de la fédération des centres sociaux, et Stéphanie Debureau, chargée de conseil et développement à la CAF de Charente-Maritime.

Merci à l'équipe professionnelle de LA Maison Pop' pour son engagement et sa motivation sans faille.

Merci à celles et ceux qui soutiennent notre association, vont soutenir notre projet social et par ricochet notre projet famille :























